



Publication Officielle

Commission Régionale de contrôle des clubs

Réunion du mardi 14 mai 2019 à Amiens

Présents : Jean-Marie COUTTE, Luc LAFORGE, Christian LANVIN, André LEMAIRE, Daniel TROCQ, Luc VAN HYFTE, Jean-Marie WARME

Excusés : Mhammed BATROUSS, Réналd BEUDAERT, Michel DELFOSSE, Laurent DESMYTER, Jean-Pierre FRIVILLE.

Clubs auditionnés : F.C. Ailly-sur-Somme Samara, F.C. Saint-Amand, U.S. Chantilly, S.C. Abbeville, U.S. Nesle et Itancourt.

Dossiers examinés au titre de suivi d'auditions : A.C. Amiens, A.S. Beauvais et A.F.C Compiègne.

La commission inflige une amende de 300 € à l'A.C. Amiens pour non-envoi des documents demandés.

La commission se réunira à nouveau le 28 mai à Villeneuve d'Ascq, pour auditionner 2 clubs et opérer des suivis de dossiers.

Sont convoqués :

- 14 h 30 Wasquehal
- 15 h 30 Le Portel
- 16 h 30 Suivi de dossiers

Les réunions suivantes sont fixées au :

- 13 juin à Amiens pour auditionner 6 clubs.
- 18 juin à Amiens pour auditionner 3 clubs
- 25 juin à Villeneuve d'Ascq pour recevoir les clubs accédant de R2 en R1
- 27 juin à Amiens pour recevoir les clubs accédant de R2 en R1

Daniel TROCQ
Président